N° 227. Vendredi 23 Septembre 1842. 13me Année.

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Un an.	26 fl.	30 fl.
Six mois.	14 »	16 »
Trois mois	7 »	8 »

BUREAUX A LA HAYE.
Petit Marché-aux-Herbes, N° 370.

PRIX DES INSERTIONS.
Les 5 premières lignes 1 fl. 50, timbre compris et 10 cts. par ligne en-sus.

La Haye, 22 Septembre.

Par arrêté de S. M., du 19 de ce mois, le baron Van Westreenen van Tiellandt, jusqu'alors conseiller près de la Bibliothèque royale à La Haye, a été nommé directeur de cette Bibliothèque, aux appointemens à charge du trésor.

Les États-Provinciaux de la Gueldre, dans leur assemblée du ... de ce mois, ont élu comme membre de la Seconde Chambre des États-Généraux M. B. Scheers van Harencarspel de Nymègue, et comme membre de la députation permanente de la province M. le baron J. F. H. J. E. Mackay, également de Nymègue.

Le général de Posson, au service royal des Pays-Bas, est décédé le 19 septembre, à la suite d'une longue maladie, à sa campagne, près de l'Arbre-Béni, à Ixelles.

Nous lisons le passage suivant dans une correspondance, adressée à la *Gazette de Cologne*, de La Haye, le 17 septembre :

« Depuis quelque temps on commence chez nous à envisager la situation du pays sous un point de vue plus rassurant : la confiance que la nation place en ses ministres devient de jour en jour plus forte ; on voit enfin qu'on avait été injustement hostile à leur égard, et tout le monde avoue aujourd'hui qu'il était impossible de remédier d'un seul coup aux fatales conséquences produites par les derniers événemens de l'époque. »

On mande de Bois-le-Duc, sous la date du 20, que l'habile sculpteur M. J. A. van der Ven, chevalier de l'ordre du Lion-Néerlandais, est parti de Bois-le-Duc pour se rendre à Rome, où il va continuer ses études artistiques et ses travaux, pendant trois années. Il visitera Massacarrera pour s'y procurer le beau marbre, dont il a besoin pour sa statue d'Eve, commandée par le roi, et qu'il sculptera à Rome.

A la Foire de Norg, tenue le 6 de ce mois, il y a eu 2883 chevaux de carrosse, 914 chevaux de main, 571 poulains, 514 têtes de gros bétail, 257 porcs et 1252 moutons. Le chiffre des chevaux a été inférieur à celui de l'année dernière et les affaires ont été très-faibles. Les prix des beaux chevaux ont été, cependant, assez élevés : il en a été de même du prix des vaches qui ont été assez bien vendues : mais les porcs et les moutons, quoique à très-bas prix, n'ont pas été de bonne défaite. La pénurie de fourrages, surtout dans la province de Groningue qui ordinairement achète beaucoup à ce marché, est cause de la langueur qui y a régné cette année.

Dans notre numéro du 21 de ce mois nous avons dit qu'au grand banquet donné par le roi de Prusse, au château de Bruhl, après la grande revue, S. M. a porté avec enthousiasme cinq toasts. La *Gazette de Cologne* publie les paroles exprimées par le roi, à cette occasion. Vers le milieu du banquet, le roi s'est levé, et a dit :

« Messieurs des 7e et 8e corps d'armée,

» En nous reportant aux glorieuses batailles de 1814 et de 1815, nous nous rappelons involontairement les noms glorieux du prince royal de Wurtemberg et du prince Guillaume d'Orange. Aprésent que tous deux portent la couronne de leur père, ils n'ont pas dédaigné de rehausser par leur présence l'éclat des fêtes de notre armée, hier à la consécration des drapeaux, aujourd'hui à la grande revue des deux corps d'armée. Messieurs ! vous vous associerez avec joie au toast que je vous propose : *A LL. MM. les rois de Wurtemberg et des Pays-Bas !* »

S. M. le roi de Wurtemberg a répondu :

« J'ai éprouvé un grand plaisir en voyant une armée aussi bien équipée et aussi parfaitement disciplinée que celle qui nous a été présentée aujourd'hui ; mais j'en ai éprouvé un plus vif encore à la vue d'un peuple rempli de fidélité et enflammé d'amour pour son roi. La patrie allemande a la plus grande confiance en V. M. ! Je ne suis que l'écho des voeux de l'Allemagne entière, de ses princes et de ses peuples, en m'écriant : « *Vive S. M. le roi de Prusse !* »

Voici le second toast porté par S. M. prussienne :

« Nous avons le bonheur de voir près de nous un membre de l'illustre maison impériale. Il a daigné accepter le commandement de mon 16e régiment d'infanterie, et aujourd'hui j'ai eu le bonheur de le saluer à la tête de ce régiment sous les couleurs de la maison archiducale, sous les antiques couleurs de cette maison qui tirent leur origine des murs d'Acre. *A. S. A. I. l'archiduc d'Autriche !* »

L'archiduc prit alors la parole et dit :

« L'empereur mon maître m'a envoyé ici dans ce camp. Votre Majesté a daigné me confier un régiment : ç'a été pour moi une joie bien vive, car, par là, je fais partie de cette armée qui, aux temps des dangers, est restée inébranlable et a fait de si grandes actions. Réunis, nous avons été victorieux dans la grande guerre de la liberté. Aussi long-temps que la Prusse et l'Autriche, aussi long-temps que l'Allemagne, aussi loin que se parle la langue allemande, restera unie, nous resterons encore inébranlables comme les rochers de nos montagnes. — *Que Dieu protége Votre Majesté.* »

Le roi s'est de nouveau levé, et puis a dit :

« Un rare cercle d'augustes personnages, de têtes couronnées, et de princes allemands se trouve ici réuni. La plupart ont su déjà conquérir des lauriers, les autres sont prêts à suivre leur exemple si l'occasion s'en présente, *A mes augustes convives donc, et j'ajoute ces paroles du soldat : « Pour la gloire » que les uns se sont déjà acquise, et que les autres s'efforcent » d'acquérir !* »

Pour terminer enfin, le roi a porté ce dernier toast :

« Aux 7e et 8e corps d'armée qui ont rempli ces jours-ci leurs » devoirs avec joie, et qui ont su mériter mon entière satisfac» tion. — *Vivent ces deux corps !* »

Ces différends toast ont été accueillis avec enthousiasme.

Les journaux de Java, du 20 au 30 avril dernier, contiennent un long et intéressant article sur la situation de la branche de l'archéologie dans nos possessions aux Indes-Orientales; nous en extrayons les passages suivans :

« Les Indes néerlandaises en général et l'île de Java en particulier contiennent une multitude d'objets d'une haute valeur archéologique qui méritent d'être connus et décrits, tant à cause de leur affinité avec l'antique langue et la civilisation primitive de cette île que parce qu'ils appartiennent au domaine d'une science qui constitue une branche importante de l'étude si ardue des nombreuses religions asiatiques et qui est une partie intégrante de l'histoire universelle.

» L'honneur de cette belle colonie et celui de la mère patrie, sont intéressés au développement de cette intéressante étude, surtout depuis que la haute littérature asiatique a commencé à fleurir en Europe et que le monde savant a fait connaissance avec les antiquités javanaises, pour la première fois par les écrits des Raffles, des Crawfurd et des Mackensie.

» Après la reprise de possession des colonies néerlandaises en Asie, le gouvernement de ces contrées s'est empressé de prendre des mesures pour obtenir une connaissance plus exacte et plus approfondie de la riche archéologie javanaise ; une commission, chargée spécialement d'explorer la découverte d'objets d'archéologie, fut nommée sous l'administration du baron Van der Capellen, qui personnellement a contribué beaucoup à la culture et à la propagation des arts et des sciences dans les Indes néerlandaises; la nomination de cette commission date du mois de juin 1822.

» La Société des beaux arts et des sciences à Batavia a contribué, de son côté, à atteindre ce but, tant en votant des sommes considérables pour l'achat d'objets précieux d'antiquité qu'en engageant les administrations locales à l'aider de leur sollicitude et de leurs efforts pour arriver à ce résultat. Cette société, d'ailleurs, a fait connaître que toute description intéressante d'anciens monumens et d'objets non transportables obtiendrait une place honorable dans ses recueils imprimés.

» Cependant, ni l'utile mesure de la nomination de cette commission, ni les efforts louables et persévérans de la société savante de Batavia n'ont pu produire des résultats satisfaisans. Le cabinet archéologique de cette société ne possède encore aucun objet important de nature à faire connaître l'histoire ancienne des peuples autochthones de l'Archipel indien et l'on ne trouve dans ses recueils que très-peu de documens scientifiques à cet égard.

» Nous croyons pouvoir dire que des intérêts majeurs et surtout les guerres incessantes qui ont marqué les quinze premières années de la reprise de nos possessions aux Indes-Orientales, ont empêché les habitans de l'Ile de Java, qui en avaient la vocation, de s'adonner à l'étude de l'archéologie indigène. Mais quoi qu'il en soit en thèse générale, nous sommes heureux de pouvoir signaler quelques exceptionnalités parmi les savans ou les artistes qui se sont consacrés spécialement et avec ardeur, depuis quelques années, à l'étude de l'archéologie javanaise.

» Il faut nommer, en premier lieu, le peintre Sieburgh de Harlem, mort récemment dans la résidence de Chéribon. Elève distingué de l'école moderne hollandaise, il arriva en 1837 aux Indes-Orientales, y parcourut surtout la partie centrale et Orientale de l'île de Java où son pinceau aussi ravissant que riche et hardi, reproduisit les principaux temples et monumens qu'il rencontra dans son exploration, tâche dont, au dire des connaisseurs, il s'est acquitté avec un rare bonheur. Mais l'œu-

FEUILLETON.

RÉCLAMATIONS

A PROPOS DES *MYSTÈRES DE PARIS.*

Dans un de ses derniers feuilletons, M. Eugène Sue s'est amusé à peindre un personnage assez ridicule, que l'on appelle le *commandant*, espèce de ci-devant jeune homme qui est chef d'escadron dans l'état-major de la garde nationale. Il paraît que les officiers véritables qui composent ce corps se seraient émus de cette peinture, et que des visites auraient été faites au romancier-feuilletoniste qui s'était permis de rire, bien qu'à distance, des grosses épaulettes de la garde citoyenne. Que se serait-il passé dans ces entrevues, on l'ignore ; toutefois est-il que M. Eugène Sue, pour satisfaire en quelque sorte à cette première réclamation, a publié, dans le *Journal des Débats*, une lettre passablement obscure, mais dont le but était de prouver que M. Eugène Sue n'avait pas voulu tourner en ridicule le corps de l'état-major. Voici maintenant une autre réclamation à laquelle le *Journal des Débats* aurait, dit-on, refusé de donner place, probablement à cause de son étendue, peut-être aussi en raison de son caractère un peu personnel. Nous n'avons pas le même scrupule ; la presse doit avant tout venir en aide aux opprimés.

A M. le rédacteur du JOURNAL DES DÉBATS.

Monsieur,

Depuis quelques années, les élèves-peintres, ou les *rapins*, si vous voulez absolument que j'emploie le terme vulgairement admis, ont eu cruellement à se plaindre de la publicité. Grâce à la *Gazette des Tribunaux*, au *Droit*, et autres journaux qui ne sont rien moins qu'officiels, il est passé en force de chose jugée :

1° Qu'un artiste-peintre, élève en peinture, ou *rapin*, ne paie jamais son loyer ;

2° Qu'il charge les murs de caricatures dans lesquelles les propriétaires et principaux locataires ont la faiblesse de se reconnaître ;

3° Que si, poussé à bout, le propriétaire veut faire déguerpir son incommode et peu productif locataire, il faut non seulement qu'il lui laisse emporter ses meubles (et on a dit des choses ravissantes à propos des meubles), mais encore qu'il prenne à sa charge les frais de déménagement, et que parfois il donne une indemnité.

La conséquence de toutes ces plaisanteries a été que les rapins ne trouvent plus d'asile : ils ne logent plus, ils perchent. Il leur faudra bientôt obtenir de M. le préfet de police la permission de dresser des tentes dans le grand carré des Champs-Elysées. S'ils se hasardent dans une rue de Paris, s'ils convoitent un grenier au septième au-dessus de l'entresol, ou au premier en descendant du ciel, il leur faut renoncer à ce qui fait l'artiste : aux longs cheveux, à la barbe en pointe et aux moustaches. Il faut qu'ils se résignent à ressembler à tout, à un commis-marchand, à un homme de lettres; à l'homme de lettres, pas trop pourtant. L'homme de lettres n'a pas la réputation de payer son terme avec une exactitude rigoureuse; pardon M. le rédacteur, je ne dis pas cela pour vous; mais vous reconnaîtrez avec moi, j'en suis sûr, qu'au point de vue du loyer, l'homme de lettres est quelque peu artiste. Enfin, pour obtenir la faveur d'une misérable mansarde, les futurs Michel-Ange sont aujourd'hui condamnés, au mépris de l'art, à se déguiser.

Dans ces maisons inhospitalières, un ami restait au *rapin*, c'était le portier.

Le portier n'est pas toujours ce personnage éternellement maussade que l'on nous représente. Le portier, essentiellement causeur, est parfois jovial et goguenard. Le portier est surtout, et cela par une raison d'ordre général facile à saisir, l'ennemi naturel du propriétaire. Le rapin ne procurait pas au portier autant de profit qu'un agent de change, mais il n'était pas fier avec lui, il causait, il plaisantait. Le portier s'amusait des facéties du rapin et se cachait sous la visière de sa casquette pour rire des énormités qui faisaient rougir d'indignation le propriétaire.

Le portier tient d'ailleurs essentiellement à posséder le portrait de son *épouse*, et jamais rapin n'a refusé de se prêter à une aussi morale fantaisie.

Quand venait le quart-d'heure de Rabelais des locataires, en langue vulgaire *le terme*, le portier, en rendant ses comptes au propriétaire, essayait de glisser légèrement sur l'article relatif à la mansarde de l'artiste. S'il ne réussissait pas, il avait une suite d'excuses toutes prêtes : — Il a promis de payer demain dans huit jours, dans le mois. Ses parens qui ont *de quoi* vont lui envoyer de l'argent ; et puis c'est un jeune homme d'avenir, comme il dit ; il prétend que l'avenir lui appartient, il aura donc le moyen de payer un ou deux termes arriérés; avec un talent comme le sien, au surplus, on ne manque jamais de rien, il a une fortune au bout de ses dix doigts ; il *m'a fait* mon épouse que c'est à s'y tromper....

Le propriétaire ne se payait pas ordinairement de cette monnaie, et il donnait des ordres sévères que le portier trouvait moyen d'éluder pendant trois ou six mois.

Et voilà M. Eugène Sue, qui, de gaieté de cœur, sans autre motif que celui de créer un portier *mélancolique*, vient briser le dernier lien qui rattachait le rapin à la société logée.

Monsieur le rédacteur, je suis, moi qui vous parle, ou plutôt qui vous écris, un vieux rapin; je sais bien des choses et j'ai bonne mémoire. J'ai connu M. Eugène Sue alors qu'il n'était pas encore grand homme, et je puis me permettre de lui dire son fait.

Dans sa seconde partie des *Mystères de Paris*, il a exhumé une vieille histoire d'un portier auquel des étourdis vont demander à toutes les heures du jour et de la nuit une boucle de ses cheveux. Je pourrais dire d'abord que cette histoire, tombée déjà en vaudeville, est réellement trop vieille, trop usée pour figurer convenablement dans un ouvrage aussi original, mais je ne fais pas ici de la critique littéraire, je défends et n'attaque pas. J'ajouterai pourtant que si M. Eugène Sue avait absolument besoin d'un portier et d'un portier malheureux, il pouvait trouver mieux en fouillant dans le répertoire de ses propres faits et gestes. Si même il tenait absolument au portier auquel on demande une boucle de ses cheveux, il pouvait rajeunir cette histoire en la disant tout entière, car il la sait mieux que personne. Je dis et je maintiens que M. Eugène Sue pouvait trouver mieux et plus original, en fouillant dans le répertoire de ses propres faits et gestes; c'est qu'en effet, en matière d'attentats à la sûreté intérieure et au bonheur domestique des portiers, M. Eugène Sue a la conscience plus chargée que tous les rapins passés, présens et futurs. Non jamais, le rapin le plus rapin ne se portera contre la classe si estimable après tout des portiers, à des excès tels que ceux qui ont marqué la jeunesse de M. Eugène Sue! J'ai dit encore que M. Eugène Sue connaît mieux que personne tous les détails de l'histoire qu'il a rappelée ; c'est que dans cette histoire M. Eugène Sue a joué le principal rôle. C'est que le rapin qu'il loge au quatrième étage de la maison de la rue du Temple n'était pas du tout un rapin, mais un chirurgien aide-major de la marine royale nommé Eugène Sue, demeurant alors rue de la Madeleine. La bande d'étourdis enfin, qui a coopéré à l'œuvre n'était pas du tout composée de rapins, c'était une bande de joyeux jeunes gens qui reconnaissaient M. Eugène Sue pour un de leurs chefs. De cette bande il est sorti depuis, un ministre, deux ou trois préfets, des conseillers d'état, des secrétaires d'ambassade et pas un peintre; donc il n'y avait pas de rapins. Les rapins ont bien assez des iniquités que leur prêtent journellement la *Gazette des Tribunaux* et le *Droit*, sans se charger encore des iniquités de M. Eugène Sue. On les a mortellement brouillés avec les propriétaires que M. Eugène Sue daigne du moins leur laisser les portiers.

Perdu au milieu des *Mathilde*, des *Ursule*, des *Chourineur*, des *Chouette*, des *Maître-d'Ecole*, des princes faisant en grand le métier de sergent de ville, M. Eugène Sue ne se rappelle pas bien le passé. Je vais essayer de le ramener à quinze ou vingt ans en arrière, et venger les élèves-peintres, en rendant à César ce qui appartient à César.

D'abord M. Eugène Sue a changé le lieu de la scène; c'est là une circonstance peu importante, les nécessités de son sujet exigeaient qu'il en fût ainsi. Le portier à la boucle de cheveux, le vrai portier victime infortunée d'une plaisanterie infiniment prolongée, avait son domicile non pas rue du Temple, mais rue du Mont-Blanc (vieux style ; on dit aujourd'hui rue de la Chaussée-d'Antin.) C'était un bon et honnête portier, qui n'avait rien fait pour mériter une disgrâce comme celle qui lui était réservée.

Un homme d'infiniment d'esprit a ruiné les portiers dans l'opinion publique. Peut-être, un jour viendra-t-il une bonne âme qui rectifiera un jugement injuste parce qu'il est trop absolu. Il doit y avoir, il y a nécessairement de bons, d'estimables portiers. En cherchant bien, il ne serait pas impossible même de rencontrer des portiers célèbres. Ce sera dans les temps à venir un portier célèbre, celui qui a prêté quinze francs à M. de Châteaubriand pour

vre de M. Siebургh restait incomplète aussi long-temps qu'elle n'était pas augmentée et enrichie de copies fidèles de toutes les inscriptions qui, partout, se trouvent à Java dans les temples et les ruines et qui sont autant d'élémens authentiques pour l'histoire et l'archéologie de cette île. Il était lui-même convaincu de cette vérité qu'il allait mettre en pratique, lorsque la mort vint le surprendre comme il mettait la dernière main à ses importans travaux. Nous souhaitons vivement que les belles copies de M. Sieburgh puissent, dans l'intérêt des sciences, rester un domaine de la littérature nationale.

» Le deuxième concitoyen qui, dôté de tout le talent désirable, s'est occupé depuis long-temps et s'occupe encore de ces explorations archéologiques dans l'île de Java, pour en communiquer le résultat au monde savant, est M. C. J. van der Vlis, docteur en théologie à Soerakarta. Répondant au désir des personnes de haut rang qui avaient donné à ce savant de puissantes lettres de recommandation, lors de son arrivée aux Indes-Orientales, en 1840, le gouvernement de ces colonies le mit à même de commencer à Soerakarta ses études de la langue, de la littérature et de l'archéologie de Java et lui donna en même-temps, l'assurance que sa tâche lui serait facilitée par tous les moyens possibles.

» Depuis son arrivée à Soerakarta, M. Van der Vlis a travaillé avec un zèle infatigable, et a fourni mainte preuve de son aptitude. Il a déjà transmis à la Société des Beaux-Arts et des Sciences à Batavia, avec laquelle il entretient des relations non interrompues, une *Description des antiques Monumens et des anciennes Inscriptions de Soekoe*, qui sera publiée dans un des prochains recueils de la Société. Cette description est du plus haut intérêt archéologique. M. Van der Vlis a encore envoyé à la Société une description des plus intéressantes, enrichie de planches, des antiquités de Tjatto, situé à 3 ou 4 milles de Soekoe, au milieu de forêts presque impénétrables. On attend avec impatience la publication de ce précieux document. Enfin, il s'occupe en ce moment de rassembler toutes les anciennes inscriptions qui se trouvent à Java, soit dans les cabinets, soit *in loco*, afin d'en faire une description exacte qu'il espère publier, un jour, comme un *corpus inscriptionum javanarum.*

» Les explorations archéologiques dont s'occupe maintenant avec tant de zèle et de constance M. Van der Vlis, atteindront, on n'en saurait douter, le même but que s'était proposé M. Sieburgh et contribueront un jour, à répandre la lumière la plus éclatante sur une branche des sciences, qui naguère était enveloppée de si profondes ténèbres. »

Notre numéro du 20 juillet dernier reproduisait une seconde lettre adressée de Smyrne, sous la date du 19 juin, à la *Gazette Universelle de Leipsig*, et le *Journal de Smyrne*, dans son numéro du 24 août, vient encore, cette fois, de réfuter le nouvel article que nous avions publié dans nos colonnes. C'est la seconde réclamation de ce genre que ce journal nous adresse, et dans l'impartialité dont nous faisons foi, nous continuons de reproduire la défense, puisque nous avions donné accès à l'attaque. Peut-être que le préambule de ce nouvel article du *Journal de Smyrne*, dans lequel il croit devoir rendre hommage à la manière dont nous comprenons les devoirs de la presse, aurait dû nous inspirer quelque peu de retenue, et nous ne nous sommes décidés à reproduire cet article, sans en rien distraire, que pour aider à donner une salutaire leçon de loyauté et de bonne foi à quelques journaux allemands, qui, à notre égard, ne se piquent pas d'impartialité, et qui, après avoir admis l'attaque, se gardent bien d'accueillir la défense :

« Le *Journal de La Haye*, avec une loyauté et une bonne foi qui l'honorent et dont nous lui savons d'autant plus gré, que la presse européenne ne nous a pas habitués jusqu'ici à de pareils témoignages d'impartialité, reproduit en entier, dans son numéro du 21 juillet, la réfutation que nous avons faite d'un article violent contre la Turquie, emprunté par cette feuille à la *Gazette Universelle de Leipsig*. Bien qu'il soit dans l'ordre de la raison et de la justice d'accueillir la défense lorsque l'on a admis l'attaque, c'est là un principe d'équité que les journaux d'Europe ne se sont jamais piqués d'observer à notre égard; aussi nous ne saurions trop féliciter celui qui le premier n'a pas craint d'entrer dans une meilleure voie. Si cet exemple trouvait des imitateurs, nous n'aurions bientôt plus à combattre cette foule d'erreurs et de préjugés que le mauvais vouloir et l'ignorance se plaisent à propager contre la Turquie. Cela viendra peut-être; en attendant, nous sommes heureux de constater qu'il commence à s'opérer dans la plupart des journaux étrangers une réaction en faveur de l'Empire Ottoman. Quoique tardive, cette réaction peut encore produire de bons effets, et les gens qui ne se laissent pas guider par d'absurdes préventions, doivent s'efforcer avec nous de l'encourager.

» Après cet hommage rendu à la bonne foi du *Journal de La Haye*, nous allons passer à la réfutation d'un nouvel article qu'il publie dans ses colonnes, et qu'il tire de la même source; car la *Gazette de Leipsig* se distingue par son empressement à rechercher tout ce qui est contraire à la Turquie, que ce soit vrai ou faux, fondé ou non. Par exemple, ne dit-elle pas dans un de ses derniers numéros, que le Shah de Perse a envahi le Pachalik de Mossoul avec une armée de 60 mille hommes, en ajoutant qu'une grande puissance n'est pas étrangère à cette démonstration hostile ? De semblables nouvelles ne se réfutent pas; revenons à l'article qui nous occupe.

» C'est toujours le même correspondant de Smyrne qui écrit à la *Gazette de Leipsig*, et sa dernière lettre est encore plus pauvre en faits et en raisonnemens que la précédente. On voit que c'est quelqu'un qui ne connaît ni le pays, ni les hommes, ni les événemens dont il parle, et qui se bat les flancs pour rassembler, à tort et à travers, des griefs contre la Porte. D'abord il établit un parallèle entre le Sultan Mahmoud et Méhémet-Ali, dans lequel, bien entendu, celui-ci a tout l'avantage. Il va même jusqu'à avancer, avec un incroyable aplomb, que *Méhémet-Ali était seul capable d'apporter les réformes dans l'Empire-Ottoman, et d'en retarder la chûte*, (car on sait qu'aux yeux de certaines gens, la chûte de l'Empire est flagrante); mais on se garderait bien de deviner la cause que le perspicace correspondant assigne à cette supériorité, c'est dit-il (écoutez, ceci est curieux), c'est parce que : « le vice-roi laissa à ses sujets et leurs » préjugés et leur ignorance; créa une nouvelle administration » *soi-disant régulière*, et, *tout en ayant l'air de suivre une voie » légale et libérale*, il se garda bien de donner une autre direc- » tion à l'opinion religieuse de ses Fellahs, dont le *fanatisme* » pouvait, au moment du danger, lui rendre des services inap- » préciables. » Singulière façon de faire briller l'esprit régénérateur du vice-roi et de prouver qu'il est seul capable d'apporter les réformes dans l'Empire-Ottoman, que de dire qu'il laisse à ses sujets leurs préjugés et leur ignorance, qu'il n'a créé qu'une administration soi-disant régulière, et que tout en ayant l'air de suivre une voie libérale et légale, il s'arrange pour ne compter que sur le fanatisme de la population. Nous qui, certes, n'avons jamais cherché à placer Méhémet-Ali au-dessus du Sultan Mahmoud, nous n'avons guère dit autre chose pour démontrer qu'il était bien au-dessous et qu'il était loin de mériter les pompeux éloges de ses aveugles admirateurs. Du reste, le correspondant avoue, dans la phrase suivante, que le procédé du Pacha n'a pas eu d'excellens résultats, et que *le germe de la civilisation n'a pas pris racine en Egypte*. Il n'en persiste pas moins, cependant, à représenter Méhémet-Ali comme seul capable de régénérer l'Empire, probablement parce que, comme il le dit plus loin, *il n'a pris que le vernis des institutions européennes*.

» Le sagace correspondant s'élève ensuite, après cent observateurs de cette force, contre la civilisation de Mahmoud, qui n'a été de quelque utilité que pour les barbiers, les tailleurs, etc. Ces déclamations contre le changement de costume des Turcs sont bien usées. Il est probable qu'on ne serait pas revenu aussi souvent sur ce chapitre, si on avait réfléchi que cette innovation du costume qui fait tant de bruit en Europe, occupe à peine les Orientaux, et que Mahmoud ne l'a adoptée que parce qu'il craignait qu'une ligne de démarcation infranchissable ne vint s'établir entre la civilisation de l'Europe et celle de son pays, si les Musulmans continuaient à voir avec dédain les modes et les coutumes des Européens. Voilà pourquoi le Sultan Mahmoud fut un des premiers à abandonner le turban et à se montrer en public avec le costume de la réforme.

» Personne, que nous sachions, n'a contesté à Méhémet-Ali le mérite d'avoir établi une bonne police dans ses états, quoiqu'il y ait de l'exagération à venir dire que les grandes routes en Europe ne sont pas aussi sûres que les déserts du Sennaar. Mais quand le correspondant de la feuille allemande étend cette action de la police à la Syrie, et prétend que depuis l'évacuation de cette province par les troupes du vice-roi, *des désastres sans fin s'y sont succédé*, il retombe dans la même erreur qu'il avait déjà commise dans sa première lettre et que nous avons eu occasion de relever. A cela, nous répondrons encore que malgré le système d'intimidation et de terreur qu'Ibrahim-Pacha avait appliqué à la Syrie, ce pays n'a jamais été aussi tranquille pendant l'occupation égyptienne qu'il l'est depuis qu'il est rentré sous la puissance du Grand-Seigneur. Nous ne citerons à l'appui de cette assertion que les massacres de Jérusalem, de Bethléem et de Jaffa, l'insurrection de Naplouse et les fréquentes révoltes du Haouran qui coûtèrent à Ibrahim, de son propre aveu, plus de vingt mille de ses meilleurs soldats.

» Tous les voyageurs qui ont visité l'Orient, sans en excepter MM. Michaud, Poujulat et de Lamartine, si bons chrétiens, ont été obligés de convenir qu'il existe en Turquie une tolérance religieuse dont bien peu de pays d'Europe offrent l'exemple, et que les Musulmans ont même du respect pour la foi de leurs ennemis. Le correspondant de la *Gazette de Leipsig*, seul leur conteste cette qualité, et à propos de la dernière solennité de la Fête-Dieu, où l'autorité locale s'est montrée si digne et si convenable, il ne voit là qu'un signe de faiblesse. « Cette » condescendance, dit-il, est sans doute la plus grande marque » de faiblesse de la part du gouvernement, et démontre claire- » ment l'état déplorable de la situatien où se trouve la Porte, » état qui lui fait pour ainsi dire renier son propre culte. » Il n'est pas possible de dénaturer davantage une action louable, et il faut avoir l'esprit bien mal fait pour censurer une conduite qui a mérité l'approbation générale. Par contre, Méhémet-Ali est fortement approuvé par le judicieux correspondant, « pour » n'avoir jamais, *malgré l'estime extérieure qu'il montre pour » les institutions européennes*, poussé la tolérance jusque là. »

» Nous terminerons en relevant une petite erreur de fait, qui tend à établir que le correspondant de la *Gazette de Leipsig*, bien que datant ses lettres de Smyrne, pourrait fort bien n'avoir jamais mis le pied dans cette ville. En effet, il fait mention d'un *escadron de cavalerie* mis par le gouverneur à la disposition de l'archevêque, pour cette procession, lorsque Smyrne ne possède pas et n'a jamais possédé un seul homme de cavalerie. On peut juger par cette citation de la véracité ou du talent d'observation de l'auteur de la lettre que nous venons de réfuter. Malheureusement, la plupart des publications de ce genre, empreintes du même cachet d'hostilité et de mauvais vouloir, ne méritent pas plus de confiance. »

Nouvelles et Faits Divers.

On lit dans la *Gazette de Cologne* que S. M. le roi de Prusse a daigné conférer l'ordre de l'Aigle Noir, à M. de Pfuel, commandant du 7e corps d'armée et gouverneur de Neuchâtel. Cet officier-général accompagnera S. M. en Suisse.

— A Agdey, en Angleterre, il se trouve une femme, âgée de 23 ans, qui, depuis deux ans, est atteinte d'une maladie extraordinaire, que les plus savans médecins n'ont pas encore pu définir. Cette maladie jette cette pauvre femme, 23 heures sur 24, dans un état complet de léthargie. A dix heures du soir, elle revient à elle, s'entretient quelques instans avec sa famille et retombe tout aussitôt dans la même léthargie.

— Méhémet-Ali vient de faire présent à S. M. Louis-Philippe d'une girafe mâle. Le pyroscaphe le *Caméléon* va se rendre à Alexandrie pour recevoir ce curieux cadeau.

— La *Gazette Universelle* d'Augsbourg annonce de Tivoli, 5 septembre, que l'église de la Madeleine vient de s'écrouler.

— Les nouvelles de Strasbourg portent que déjà 900 personnes ont annoncé qu'elles assisteront au Congrès scientifique.

---

compléter les vingt francs, quote-part du grand écrivain dans la souscription provoquée par M. J. Janin en faveur des inondés de St.-Etienne.

Le portier de la rue du Mont-Blanc était, ai-je dit, un bon et honnête portier dont M. Eugène Sue en particulier n'avait jamais eu à se plaindre: M. Euhène Sue ne demeurait pas dans la maison dont ce portier était le principal ministre et n'avait jamais occasion d'y aller. Comment, dira-t-on, l'idée est-elle venue au jeune chirurgien de marine, de choisir ce portier entre vingt mille autres, pour le rendre l'objet d'une mystification dont on rit encore aujourd'hui? L'idée lui en était venue par hasard. Traversant un jour la rue du Mont-Blanc, M. Eugène Sue vit un brave homme qui balayait le devant d'une porte; cet homme était surtout remarquable par une calvitie à-peu-près complète, le front et la partie supérieure du crâne étaient entièrement dégarnis, et à l'arrière il restait à peine une vingtaine de cheveux que leur propriétaire, qui, probablement, les gardait à titre de souvenir, réunissait en queue. C'est précisement parce que le front de cet homme était nu et brillant comme un genou, que l'idée est venue à M. Eugène Sue de lui demander une boucle de ses cheveux. Qu'on juge de la stupéfaction du pauvre vieux portier, en voyant un beau grand jeune homme s'arrêter devant lui, et, après un salut poli, lui adresser cette singulière demande. Le portier prit la chose en riant d'abord, mais comme M. Eugène Sue insistait avec un sérieux imperturbable, il finit par se fâcher; dès lors son sort fut décidé. M. Eugène Sue raconta la chose à vingt de ses amis, ceux-ci à vingt autres, et le portier n'eut plus un instant de repos. A toute heure du jour et de la nuit, il se présentait un individu qui, se faisant ouvrir la porte sous un prétexte quelconque, demandait au portier une boucle de ses cheveux. Il y avait certes là de quoi rendre un homme fou, mais on ne s'en tint pas là. Tous les tours furent imaginés pour empoisonner l'existence jusque-là si paisible de l'infortuné portier.

Ainsi un homme ivre tombait sur le boulevard dans les environs de la rue du Mont-Blanc. Si par hasard il se trouvait là un complice de M. Eugène Sue, l'ivrogne était aussitôt reconnu et désigné comme étant le frère du portier de la maison, tel numéro rue du Mont-Blanc. Des ouvriers compatissans prenaient l'individu par les bras et par les jambes et le transportaient dans la loge du portier.

On décida enfin que le portier, qui persistait à ne pas vouloir donner ses cheveux de bonne volonté en détail, en perdrait la totalité et d'un seul coup; voici comment on s'y prit. On alla trouver un perruquier auquel on annonce que le portier de la maison, tel numéro rue de Mont-Blanc, était devenu fou, ce n'était en réalité qu'un demi-mensonge, qu'on se disposait à lui administrer les douches sur la nuque, mais que pour assurer l'effet du remède, il était indispensable de couper les cheveux qui étaient censés couvrir cette partie. Le perruquier fut averti qu'il devait agir par surprise, ne faire aucun cas de ce qui se dirait autour de lui, les personnes présentes n'ayant d'autre but que de distraire l'attention du malade, et profiter, pour faire l'opération, d'un moment où le portier aurait la partie postérieure de la tête tournée de son côté.

Le portier n'avait jamais vu venir chez lui pour lui demander une boucle de ses cheveux, que des jeunes gens bien vêtus, il ne devait donc se méfier en aucune façon d'un perruquier en costume de son état. Celui-ci put entamer une conversation insignifiante, tourner autour du prétendu malade, et d'un coup de ciseaux faire tomber l'innocente queue. La colère du portier fut extrême, mais le perruquier ne vit dans cette fureur qu'un accès de folie facile à expliquer, et comme il avait été payé d'avance, il s'enfuit au plus vite.

Vous voyez, monsieur le rédacteur, que la conscience bourrelée de M. Eugène Sue ne lui a pas permis de tout dire. Certes, *Alfred Pipelet* eût été autre chose que *mélancolique* s'il avait eu affaire à des *Cabrion* de cette force. Mais, encore une fois, pourquoi M. Eugène Sue se permet-il de mettre ses propres noirceurs sur le compte des rapins, qui ont déjà à se défendre contre tant d'injustes préventions!

J'ai dit que si M. Eugène Sue avait absolument besoin d'un portier mélancolique, il pouvait trouver dans le répertoire de ses propres faits et gestes quelque chose de plus original que cette histoire du portier à la boucle de cheveux qui court les rues depuis au moins quinze ans. Ce que j'ai dit, je ne serais pas embarrassé pour le prouver. Il y a, dans l'ordre naturel, des monstruosités dont il est impossible d'indiquer la cause, il doit en être de même pour certaines monstruosités morales. Je ne me chargerai pas, par exemple, d'expliquer cette monstruosité du caractère de M. Eugène Sue qui lui fait, ou qui lui faisait, car je ne connais pas son caractère actuel, exécrer un homme pour cela seul qu'il était portier. Je ne crains pas de le dire, M. Eugène Sue n'a pas réduit moins de quarante portiers, d'honnêtes bipédes pourtant, comme lui, comme vous, comme moi, à l'état de mélancolie dans lequel il nous montre Alfred Pipelet. Il a inventé contre les portiers des supplices moraux atroces; il n'est pas un seul quartier de Paris dans lequel il n'ait été mille fois maudit; les commissaires de police se lassaient d'enregistrer les plaintes dressées, non contre lui personnellement, mais contre un insaisissable inconnu, contre un vrai vampire devant lequel les lois protectrices des portiers comme de tous les autres citoyens, restaient impuissantes.

Pour achever de confondre M. Eugène, je vais lui rappeler encore certains faits.

Vous savez, monsieur, que le théâtre de l'Odéon a eu vers les années 1824 et 1825, quelques jours de grande prospérité; *quantum mutatus ab illo!* C'était l'époque du *Barbier de Séville* de Castil-Blaze, de la *Pie Voleuse*, même fabrique, et de *Robin des Bois*. M. Eugène Sue et cette bande qui a produit un ministre, deux ou trois préfets, des conseillers d'état, des secrétaires d'ambassade et pas un peintre, affectionnaient singulièrement le théâtre de l'Odéon. Après le spectacle on se réunissait pour souper dans un restaurant, situé au coin de la place et de la rue de l'Odéon, et le souper se prolongeait jusqu'à deux ou trois heures du matin : c'est alors que commençait la guerre contre les portiers.

La rue de l'Odéon possédait, vers le milieu à gauche en montant, un portier aussi bon, aussi honnête et aussi chauve que celui de la rue de Mont-Blanc. C'était plutôt un concierge qu'un portier; la maison à la garde de laquelle il était préposé, n'était pas une de ces arches de Noé, comme on en voit tant à Paris, où s'entassent pêle-mêle des échantillons de toutes les conditions sociales. La propriétaire, une veuve respectable, occupait tout le premier et un médecin d'un âge mûr était le seul locataire. Le médecin était pour le concierge le revers de la médaille. En général les portiers n'aiment pas les médecins parce qu'ils rentrent tard, sortent de bonne heure et que l'on vient souvent les demander au milieu de la nuit. Sans le locataire médecin, la vie du concierge de la rue de l'Odéon eût été tissue d'or et de soie, sa loge aurait été un paradis : mais il est dit que, dans ce monde, le bonheur ne peut pas être complet. Le concierge avait à la longue accepté avec résignation ce contrepoids de sa félicité, et il avait arrangé son établissement de manière à pouvoir sans se déranger, répondre aux visiteurs nocturnes. Au moyen d'une petite fenêtre pratiquée dans le mur de sa loge du côté de la rue, il pouvait, en avançant un peu sa tête, reconnaître les personnes qui frappaient, et, si le médecin était demandé, il lui suffisait de tirer un cordon pour agiter une sonnette dans la chambre du domestique.

C'était, vous le voyez, une existence fort douce et le portier aurait pu vivre ainsi jusqu'à l'âge de Mathuzalem Mais il était écrit que M. Eugène Sue, après avoir fait en qualité de chirurgien aide-major de la marine royale, une campagne sur la côte d'Espagne, reviendrait à Paris, qu'il se prendrait de goût pour le théâtre de l'Odéon et d'une haîne dépravée pour les portiers. Encore une fois on se demande : pourquoi s'adresse-t-il à ce portier plutôt qu'à un autre? Nul ne le sait, il ne le savait probablement pas lui-même. Ce qu'il voulait, c'était frapper à une porte; c'était troubler le sommeil d'un portier.

J'ai oublié de vous dire que le concierge de la rue de l'Odéon, homme de l'ancien régime, quelque peu arriéré dans la toilette, était resté, comme M. Dupin aîné, ancien président de la Chambre des Députés, procureur-général près de la Cour de cassation, grand'croix de la Légion-d'Honneur etc., etc., au classique bonnet de coton. Ainsi, la petite tête pointue qu'il montrait aux visiteurs nocturnes était couverte, je dirai ornée si vous voulez, d'un respectable casque à mèche.

M. Eugène Sue frappe, le portier réveillé en sursaut ouvre sa fenêtre, montre sa tête costumée comme il est dit ci-dessus. M. Eugène Sue récite une phrase d'une aune et demie de longueur; pardon je ne veux pas vous faire mettre à l'amende, je dirai une phrase d'un mètre quarante-cinq centimètres; le portier s'écarquille les yeux pour comprendre et ne comprend pas. Tout-à-coup une idée diabolique traverse le cerveau de M. Eugène Sue, celui-là même qui se permet de calomnier le corps respectable des rapins: *Permettez*, dit-il, *c'est demain la fête de mon père et je désire le lui offrir*. En parlant ainsi, il avait saisi entre le pouce et l'index la mèche du bonnet de coton, et le portier était resté la bouche ouverte, la langue paralysée, exposant au rayon d'une belle lune de décembre son crâne chenu.

Le bonnet de coton, c'était une idée trouvée, une idée à exploiter. Elle l'a été. Il résulte de plaintes portées au commissariat de police du quartier de l'Odéon, qu'en moins de six mois, le malheureux portier a été privé de quinze bonnets de coton. Que devenaient ces bonnets de coton ? Je ne veux pas faire M. Eugène Sue plus noir qu'il n'est effectivement, je ne prétendrai pas qu'il était poussé par l'amour du lucre. Ces bonnets, monsieur, ils étaient envoyés sous enveloppe au portier de la rue du Mont-Blanc.

Vous parlerais-je d'un autre portier chassé par suite d'une plaisanterie de M. Eugène Sue? La fantaisie lui vient une belle nuit de réveiller le concierge d'un hôtel du quai Malaquais occupé par un député. Il annonce qu'il est envoyé par M. le président de la Chambre des Députés pour prévenir M..... que le roi Charles X est mort subitement, et que la Chambre va se réunir immédiatement en séance de nuit. Le concierge réveille le valet de chambre qui va réveiller son maître, celui-ci fait éveiller le cocher qui à son tour éveille les chevaux; on part et l'on trouve au palais du corps législatif les portes fer-

— On mande de Mayence, le 19 septembre :

« Hier, S. A. R. notre grand-duc a visité l'exposition générale de l'industrie allemande. Aujourd'hui arrivera en notre ville S. A. I. l'archiduc Jean d'Autriche.

» La première réunion des naturalistes et médecins a eu lieu, hier, dans une des salles supérieures du Casino. Le grand nombre de personnes distinguées présentait un aspect très-intéressant. »

— On écrit de Francfort, s/M., le 15 septembre :

« Les membres de la commission centrale féderale dissoute, ont déjà en partie quitté cette ville. Le départ des troupes fédérales aura lieu au mois d'octobre. La résolution fédérale qui s'y rapporte a été communiquée aussi, ces jours-ci, par le Sénat au corps législatif. On continuera à mettre des gardes au palais fédéral, mais on n'augmentera pas pour cela le chiffre de notre force militaire. Le nombre de nos soldats et de nos agens de police suffisent, pour maintenir le repos, aux vœux de la Diète. Cependant la meilleure garantie de la tranquillité se trouve certainement dans le respect de nos concitoyens pour la loi. »

— Suivant une correspondance adressée du Rhin, le 14 septembre, au *Mercure de Souabe*, les diplomates réunis dernièrement au Johannisberg se sont principalement occupés du mariage de la jeune reine d'Espagne. Mais les conférences n'ont produit aucun résultat, le prince proposé par la France ne convenant à aucune des autres grandes puissances, et celui que proposaient les trois cabinets du Nord ayant déclaré par le gouvernement français être une impossibilité politique.

— Nous avons dit que le traité qui vient d'être conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, a été ratifié par le Sénat de l'Union, par 30 voix contre 9. Le *Times* publie les noms des membres de la minorité. Ce sont : M. Allen, d'Ohio ; M. Benton, du Missouri ; M. Linn, du Missouri ; M. Bagby, d'Alabama ; M. Buchanan, de la Pensylvanie ; M. Sturgeon, de la Pensylvanie ; M. Smith, d'Indiana ; M. Conrad, de la Louisiane, et M. Williams, du Maine.

— On mande de Pise, le 9 septembre :

« Le 5, il y avait un concours immense de spectateurs dans l'amphithéâtre du jeu de ballon. Au moment où le jeu était très-animé, un mur qui servait d'appui à plus de 200 personnes s'écroula. Grâce aux prompts secours qui furent donnés, on put retirer les personnes qui étaient ensevelies sous les décombres ; on y trouva le cadavre d'un enfant de neuf ans et 56 personnes ayant des blessures plus ou moins graves; on désespère de sauver la plupart de ces malheureux. Presque toutes les familles de Pise ont été atteintes par ce désastre.

— On écrit de Strasbourg, à la date du 12 septembre :

« Partout se font déjà des expropriations pour le chemin de fer de Paris aux frontières d'Allemagne. Dans peu d'années il y aura liaison directe entre Paris et la capitale de l'Alsace. On cherche aujourd'hui à établir le tracé d'une ligne, la plus droite possible, afin d'éviter le moindre détour, et on calcule que, le chemin terminé, on pourra aller de Paris à Strasbourg en moins de douze heures. »

— On écrit de Saltzbourg, le 5 septembre :

« Hier, à midi précis, la statue de Mozart a été solennellement inaugurée. Au moment où les voiles qui la cachaient sont tombés, toutes les cloches ont été mises en branle, et 200 pièces d'artillerie ont tiré des salves, tandis qu'un corps de 600 musiciens militaires, en grande tenue, exécutaient des fanfares auxquelles se mêlaient les cris de *hourra!* de plus de 50,000 personnes.

» A dix heures du soir, pendant que la statue de Mozart était illuminée avec des feux de Bengale, 2,000 artistes et *dilettanti* ont exécuté au pied du monument un hymne populaire, écrit pour la circonstance par M. le comte Ladislas de Pirker, archevêque d'Erlau (Hongrie), et mise en musique par le chevalier Neukomm.

» Aujourd'hui, à midi, 2,800 artistes et *dilettanti* exécuteront dans la cathédrale le *Requiem* de Mozart.

» Jusqu'à ce moment, le plus beau temps favorise la fête de Mozart, qui durera encore aujourd'hui, demain et après-demain. »

— Il y a quelques jours deux jeunes Ottomans, accompagnés d'un interprète, arrivèrent à Paris et descendirent dans un hôtel où ils furent inscrits sous les noms de H..... et B.... Ils paraissaient être fort riches, et ils faisaient une assez grande dépense ; cependant on remarquait qu'il y avait dans leur conduite quelque chose de contraint ; ils ne sortaient que le soir, ils s'entouraient de précautions, et bien qu'ils parussent appartenir à des familles puissantes, ils s'abstenaient de faire visite à l'ambassadeur ottoman. Une dépêche télégraphique, arrivée avant-hier, donna à la police l'explication de ce mystère. On sut que H... et B..., étaient fils de riches négocians de Constantinople ; chacun d'eux avait pris dans la caisse de son père une somme considérable et ils s'étaient aussitôt embarqués pour la France. Leurs parens ayant requis l'assistance de l'ambassadeur français près de la Sublime-Porte, ce dernier avait expédié une dépêche, et hier au matin les deux Ottomans reçurent une visite de la police. On trouva en leur possession cinquante mille francs en or, et environ quatre cent mille francs en effets de commerce sur les meilleurs banquiers de Paris.

EXTÉRIEUR.

TURQUIE. — *Des Frontières*, 7 septembre. L'on n'a pas encore des détails sur les derniers événemens qui se sont passés en Servie. Wucsitsch Pereschiz, chef des insurgés, est de fait en possession de l'autorité. Il a adressé une proclamation, dans laquelle il parle du prince Michel en termes très-respectueux, et déclare que la nation ne veut que délivrer le prince de ses mauvais conseillers.

Le bruit par lequel on prétend que ce soulèvement a été provoqué en faveur du prince Milosch, est dénué de fondement.

Schekib-Effendi et Kiamil-Pacha se montrent favorables à l'insurrection et préparent une brillante réception à Wucsitsch, qui doit faire aujourd'hui son entrée à Belgrade.

SUÈDE ET NORVÈGE. — Christiania, 9 septembre. On dit que le *Storthing* présentera une pétition au roi pour le prier de prolonger sa session.

Le magistrat de la ville de Bergen a fait savoir aux bourgeois qui avaient adressé une pétition au roi pour prier S. M. de ne pas sanctionner la loi sur le commerce, que ladite pétition avait été soumise à S. M. qui n'avait pas jugé à propos, sur l'avis de la régence de la Norvège, de la prendre en considération.

ITALIE. — Rome, 5 septembre. Les recherches qui ont été faites par la police à la suite de l'arrestation de M. Costagnoli à Bologne, ont appris que la Société politique, dite de *Ferdinand* a étendu ses ramifications sur toute la Romagne. A en juger par ses principes et ses tendances, cette société n'est qu'un carbonarisme modifié, qui a jeté dans cette province de profondes racines.

— On écrit de Milan, 8 septembre, à la *Gazette Universelle* d'Augsbourg :

« J'ai entendu dire en Allemagne que malgré l'amnistie accordée en 1838, plusieurs centaines d'Italiens étaient détenus pour délits politiques dans les prisons de Szegedin en Hongrie. Comme on ne citait pas de noms, et qu'au contraire on savait positivement que tous les chefs de la conjuration avaient été élargis, je trouvai peu vraisemblable que, si des hommes comme Gonfalonieri avaient été rendus à la liberté, on n'eût pas compris dans l'amnistie des gens d'une importance politique tout-à-fait secondaire. Néanmoins, je résolus de prendre à Vienne et sur les lieux mêmes des informations exactes à ce sujet. J'y acquis *la conviction* qu'actuellement *il n'y a pas un seul* prisonnier à Szegedin, détenu pour délit politique, et qu'il n'y en a *jamais* eu.

» Voici ce qu'il y a de vrai dans cette affaire ;

» Comme on ne savait plus quel parti prendre en Lombardie, malgré toutes les mesures de police et l'excellente gendarmerie de ce pays, pour mettre un terme aux brigandages de tout genre, on se décida, après de mûres délibérations et sur l'avis des principales autorités, d'établir dans la forteresse de Szegedin une espèce de lieu de déportation pour les voleurs et les brigands pris en récidive, et en effet, les crimes ont un peu diminué en Italie, depuis qu'on a transporté à Szegedin une centaine de ces individus incorrigibles.

» Du temps que la Lombardie était sous la domination française, on ne faisait pas tant de cérémonie avec ces gens-là, ils étaient fusillés sans pitié. Le gouvernement autrichien (on sait qu'en Autriche on ne peut condamner à mort un criminel que lorsqu'il avoue son crime, et le brigand italien n'avoue jamais) ne pouvait ni ne voulait recourir à ce moyen, sans contredit plus sûr et plus radical, et y substitua la déportation, parce qu'il était obligé de prendre des mesures pour la sûreté publique, et que les lois des autres provinces se montraient insuffisantes pour l'Italie.

» Le décret rendu par l'empereur François dit expressément ; « Ce n'est que dans le cas où *des motifs impérieux* rendraient » cette mesure (la déportation) nécessaire que ces individus *in*» *corrigibles* et dangereux devront être transportés dans les » frontières hongroises. » Ainsi ce ne sont pas des détenus pour délit politique, mais des brigands et des voleurs de grand chemin qui se trouvent dans la forteresse de Szegedin. Au reste les habitans de Milan savent fort bien eux-mêmes quels détenus politiques ont été arrêtés et lesquels ont été rendus à la liberté, et sont par conséquent le mieux en état de réfuter la fausseté des bruits qui ont été répandus à ce sujet. »

ESPAGNE. — Madrid, 13 septembre. — Il paraît que le ministre des finances reprend quelque faveur pour deux raisons; il a destitué deux employés supérieurs des rentes unies qui, sans pitié pour le trésor, déjà très-obéré, dilapidaient les finances et commettaient des malversations ; de plus, M. Calatrava est enfin parvenu à battre monnaie et à se procurer quelques ressources; c'est là une considération de la plus haute importance. S'il en faut croire des bruits répandus à la *Puerta del Sol*, la troupe murmure ; et le colonel d'un des régimens en garnison à Madrid, aurait même menacé de donner sa démission s'il on ne pouvait pas payer une légère partie de la solde arriérée à ses troupes.

Parmi les questions qui dès le début des travaux de la législature doivent soulever d'amères récriminations et de chaleureux débats, est en 1re ligne la question des cotons. L'opposition cherche à accréditer le bruit que le projet de loi promis par le ministère qui a voulu se débarrasser des importunités du député Sanchez Silva doit comprendre des clauses défavorables à la Catalogne et ruineuses pour l'industrie nationale. Ce projet de loi sera appuyé par un certain nombre de députés et notamment par les représentans de l'Andalousie qui appellent de tous leurs vœux la liberté du commerce. Mais l'opposition contre le projet sera formidable : elle doit se composer d'abord de la coalition décidée à faire de la résistance sur toutes les questions et ensuite de la phalange des députés de la Catalogne et des îles Baléares. Dans les réunions tenues à Madrid chez M. Cortina, déjà on prépare les députés de la coalition à combattre le projet ministériel : et en Catalogne la presse périodique ne cesse pas de stimuler l'ardeur des représentans de Barcelone et de la principauté. On peut s'attendre à de vifs débats dès l'ouverture des Cortès.

— M. Olozaga, ainsi qu'on l'avait déjà annoncé, a quitté Madrid avant-hier, pour se rendre d'abord en Belgique, en passant par Paris, où il ne s'arrêtera que très-peu de jours ; il doit ensuite se rendre en Hollande et en Allemagne. M. Olozaga, comme on le sait, a occupé et conservé le poste de ministre d'Espagne près du gouvernement français ; mais les difficultés non encore aplanies sur le cérémonial des lettres de créance ne lui permettent pas de se présenter en France comme ministre, il n'y serait pas reçu en cette qualité : ce sont des chargés-d'affaires qui gèrent en ce moment les deux légations de France et d'Espagne. Un mystère entoure la mission de M. Olozaga. On se dit, cependant, qu'il faut que le gouvernement ait jugé bien nécessaire qu'il l'entreprît, pour qu'à la veille de la réunion des Cortès, et dans des circonstances aussi sérieuses, il éloigne de Madrid un homme de son importance. Cet habile diplomate, l'un des plus brillans orateurs du Parlement, est président d'une commission chargée de préparer un travail sur les rap-

mées comme à l'ordinaire. Le député s'adresse à l'officier du service qui lui rit au nez, il rentre chez lui furieux et chasse son cocher comme décidément trop bête. Le brave législateur ne voulut pas reconnaître qu'il avait été au moins aussi bête que son concierge.

Mais voici un trait plus corsé que tous les autres. Vous voyez que tous les quartiers de Paris ont eu successivement part aux faveurs de M. Eugène Sue, rue du Mont-Blanc, rue de l'Odéon, Quai Malaquais. Pour le moment nous allons rue Taitbout, deux ou trois portes avant la rue de Provence. Là, dans une maison de fort belle apparence, demeure, au troisième étage, une brillante actrice de la Comédie-Française. Il paraît que dans cette maison les locataires rentrent tard ou reçoivent des visites assez tard, car le portier, dressé à ce régime, ne bouge pas de son lit quand on frappe, se réveille à peine, tire le cordon et répond en baillant. Une bande de voleurs entrerait et dévaliserait la maison que le portier ne s'en douterait même pas. Une veilleuse est à côté du lit.

Ce n'est pas un voleur qui frappe cette fois; c'est M. Eugène Sue et un ami. Le concierge tire le cordon; l'ami reste à la porte pour la tenir ouverte et ménager la retraite ; M. Eugène Sue entre dans la loge. — Mlle B......? — Au troisième, la porte à gauche. — Je ne veux pas monter ; je veux seulement vous prier de lui dire de ma part qu'elle n'a pas trop mal joué son rôle ce soir, mais qu'elle a fait un vers faux à la troisième scène du second acte. Ne l'oubliez pas, je vous prie.

Là, prenant la veilleuse, M. Eugène Sue en répand tout le contenu, huile et mèche, sur le lit où reposait le portier côte à côte avec sa femme. En se retirant, il prend une table et la met en travers de la porte de la loge ; le portier, dont la colère sera aisément comprise, saute à bas du lit, trébuche sur la table, tombe, se relève et arrive à la porte-cochère alors que déjà les deux amis avaient eu le temps de gagner plus d'un quart de lieue d'avance.

J'aurais cent histoires de ce genre à vous raconter; j'aurais à vous montrer dix portiers de notaires éveillés parce que M. le duc de Duras venait d'être frappé d'apoplexie et avait à peine le temps de faire son testament. Ce pauvre duc de Duras a fait certainement fort peu de bruit dans le monde, il en a moins fait que sa femme, l'auteur *d'Ourika*; mais son nom est un des plus connus chez les portiers de Paris. M. Eugène Sue s'en était emparé comme toujours sans savoir pourquoi, et c'était toujours pour M. le duc de Duras qu'il fallait un médecin, un chirurgien, un notaire, etc., etc. M. Sue trouvait ainsi moyen de faire le malheur de deux portiers à la fois ou plutôt d'un portier et d'un suisse; car, par ricochet, le suisse de M. le duc de Duras était réveillé régulièrement cinq ou six fois par mois.

Je m'arrête : j'espère, M. le rédacteur, que vous trouverez que j'ai usé d'un droit légitime de représaille, en renvoyant à M. Sue, c'est-à-dire à leur véritable adresse, des faits dont il voulait attribuer la responsabilité à un corps aussi respectable que celui des rapins. A chacun selon ses œuvres, il faut que les portiers sachent qui ils doivent maudire à leur heure suprême.

Un ancien rapin.

LETTRE DU CHOURINEUR

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME M. RODOLPHE, GRAND-DUC D'ARGAU-VOLL-BLAGUINSKI.

(Extrait de la correspondance particulière du *Journal des Débats*.)

Monsieur Rodolphe,

Alger, 1er septembre 1842.

Pardon, excuse ; — c'est monseigneur que je voulais dire : mais la *brodeuse* m'a fourché. Et puis, c'est drôle, quand je vous vois dans le tapis-franc de la rue aux Fèves, avec votre *pelure* frippée, vos *philosophes* déjetés et votre *colloquet* défoncé, je peux pas me mettre dans la boule que vous êtes un prince pour de bon. C'est plus fort que moi ; non, je peux pas! Enfin, n'importe ! gny a pas d'*aff*, est-y pas vrai, monsieur Rodolphe ?

Monseigneur, donc, — ce mot me rappelle que mon ancien maître équarrisseur, quand j'allais comme ça chouriner à Montfaucon, vous savez ben, m'appelait aussi *mon saigneur*. — Histoire de rire !

Je vous dirai donc, monseigneur, que je suis arrivé en Alger, ous que vous m'avez expédié franc de port, il y a deux mois, sous prétexte de me faire gérer votre métairie de l'Atlas. Elle est propre, c'te métairie ! Si votre grand-duché n'est pas mieux ficelé, franchement, M. Rodolphe, c'est pas pour vous fâcher, mais vous êtes un prince bien râpé. Enfin suffit ! c'est pas mon affaire; je vous en parlerai tout à l'heure de c'te gueuse de métairie; mais premièrement faut que je vous narre mes impressions de voyage, que vous me l'avez tant recommandé, je ne sais pas pourquoi, tout de même.

Je vous dirai d'abord que j'ai vu à Toulon les amis, les anciens du *pré*. Je leur z'y ai donné votre adresse, en leur disant d'aller vous trouver sitôt qu'ils auraient fait leur temps, que vous leur feriez un sort à tous. Les lapins n'y manqueront pas. Il y a Farfouillard, dit Joli-Cœur, dit Parisien, dit Briseboucard, qui n'a plus que trois mois à faucher le pré. Je vous le recommande, celui-là : mettez-lui du foin dans ses bottes. Il a *butté*, c'est vrai ; il a même *grinché*; mais c'est égal, c'est un bon *zigue*, haut de ça, mais tirant le chausson et la savatte comme père et mère. Il est digne de votre protection.

Arrivé en Alger, voilà-t-y pas que je tombe sur une grande place, au beau milieu d'une parade. C'est pas une charge. Y en avait, y en avait-il de ces pantalons garance ! Tout d'un coup, comme j'étais là à reluquer ces tourlourous, voilà que j'aperçois en face un vieux tout chamarré d'or, qui avait l'air de les passer en revue. A ce moment, c'est drôle, il me prend comme un éblouissement, vous savez, comme je chourinais ; me voilà tout chose ; le sang me monte à la tête ; j'*y vois rouge!*... J'étais devant le général Bugeaud.

Les Bédouins, je ne vous en dis rien, vu que vous n'êtes pas sans avoir vu travailler de ces oiseaux-là — vilains merles tout de même — au théâtre de la *Lourde*-Saint-Martin. Voilà un pestacle où je me divertis! nom de nom! Quand je suis là perché à voir jouer les *Deux Forçats* ou ben quelque autre fanfreluche, je puis dire que je suis en paradis. — A propos de Bédouins, on prétend que ces gaillards-là chourinent joliment. C'est pas envie, ce que j'en dis; mais je sais pas, j'ai dans l'idée que le Maître d'Ecole et moi nous leur rendrions encore des points, à ces frimousses de pain d'épices.

Pauvre Maître d'Ecole, tout de même ! comme vous nous l'avez arrangé ! Quelle diable d'idée vous avez eue là? Crever la *sorbonne* à un homme, passe! mais lui enfoncer un *ardillon* dans les *quinquets*, franchement ça n'est pas de jeu. Vous avez eu la main légère, M. Rodolphe, vous aurez beau dire. Encore si vous aviez aveuglé la *Chouette*, vu qu'elle était déjà borgnesse, ça lui aurait fait moins de tort qu'à un autre. Et puis, je lui garde une dent à c'te horreur de vieille, pour celle qu'elle a dans le temps arrachée à la petite Goualeuse. Mais, pour ce qui est du Maître d'Ecole, voyez-vous, ça me fait loucher ; j'ai beau faire, je peux pas m'ôter c'te histoire-là de devant les yeux.

Pour en arriver enfin à c'te métairie en question, vous m'avez dit : « Mon garçon, puisque tu ne veux pas être boucher, faut décanniller en Alger, ous que je te mettrai à la tête d'une ferme qui rapporte mille écus par an. »

Trois mille balles, comme ça me chaussait ! je me voyais déjà gros monsieur *rupin* comme un tas de *plongeurs*, *béquillant* dans de la *blanquette*, avec des *brides d'Orient* et tout.... Ah ! ben ouiche! va-t'en voir s'ils viennent! Pas plus de ferme que dessus ma main ! Vous êtes volé, monseigneur ; vous êtes fait comme un simple *gonze*. Les gueux vous ont vendu comme qui dirait une action de Saint-Bérain et de Saint-Léger, ou ben une *toquante* de *similor*. Je ne les croyais pas si forts dans ce pays-ci tout de même!

Figurez-vous que, quand j'ai été pour prendre ici des renseignemens sur c'te craque de métairie, quand j'ai surtout parlé des trois mille noyaux à fricotter bon an mal an, un chacun s'est mis à me rire au nez. « *Conobre* pas, que me dit l'un. — Passez votre chemin, farceur, que me dit un autre. » J'avais l'air de tomber de la lune, quoi !

Enfin, à force, de me trémousser, je découvre finalement la chose, la métairie, comme vous dites. Elle est chouette! Imaginez-vous une bicoque de dix pieds carrés, sans portes, ni toit, ni fenêtres. Vous allez me dire que c'est tant mieux; qu'il n'y aura pas d'impôts à payer. Mais écoutez, Monsieur Rodolphe, je suis pas fier, moi; je couche pas à six, moi!.... Eh ben ! je voudrais pas *pioncer* dans c'te niche, quand vous me donneriez de l'*aubert* plein une sacoche.

La présente est donc pour vous dire qu'il faut que je me *décarre* d'ici, plus vite que ça ; vu, voyez-vous, qu'il n'y a rien du tout à frire. Il paraît que ce pays-ci est rempli de particuliers qui ne font pas d'autre métier que de vendre des métairies à des jobards de votre espèce ; — pardon, excuse, monseigneur. Ah! si je pouvais mettre la main sur le *grinche* qui vous a floué, *Meg du Meg !* quelles darioles je lui détacherais, à celui-là ! C'est pour le coup que j'étudierais sur son torse *ces coups de poing de la fin* que vous tambourinez si bien, monsieur Rodolphe ! Mais bah ! il n'y faut pas songer. *Le pègre* s'est donné de l'air ; où le repêcher maintenant?

Pour en revenir à nos moutons, je vous dirai que j'aime encore mieux être boucher que de *gouëper* plus long-temps dans un pays de loups, quitte à me remettre débardeur, si je vois que je ne peux décidément pas me refaire la main au chourinage. Envoyez-moi donc de la *thune* pour *filer le trimar* d'ici à *Pantruche*, mais vivement, vu que ça presse.... Rien dans les pattes, ni dans les poches. A mon retour, j'aurai celui d'aller vous taper sur l'épaule et de *pitancher* avec vous *l'eau d'aff* de la réunion et *l'arlequin* de l'amitié.

Avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur Rodolphe, votre très-humble, très-obéissant et pas faignant serviteur.

Signé, Francoeur, dit le *Chourineur*.

Mes complimens à M. Muff.

(*Charivari*.)

ports de l'Espagne avec la Belgique ; il parait que l'une des choses dont il doit plus particulièrement s'occuper, est la question des tarifs, surtout en ce qui touche les toiles.

PORTUGAL. — LISBONNE, 12 septembre. On annonce la retraite du ministre de la marine M. Campilo dont le portefeuille sera tenu provisoirement par le ministre des finances baron Tojal, et l'adoption par la Chambre des Pairs de la loi de finance déjà votée par la seconde Chambre.

ANGLETERRE. — LONDRES, 19 septembre. S. M. la reine et le prince Albert sont arrivés samedi à midi et demi au château de Windsor par un convoi spécial du chemin de fer de *Great-Western*, qui a transporté S. M. et S. A. R. jusqu'à la station de Slough.

Quelques instans après l'arrivée des augustes voyageurs, la duchesse de Kent s'est rendue au château pour féliciter la reine et le prince de leur heureux retour.

— S. A. I. l'archiduc Frédéric d'Autriche est arrivé hier à Londres : ce prince est descendu à l'hôtel *Mivart* avec sa suite.

— Le prince Georges de Cambridge, accompagné du prince de Mecklenbourg-Strelitz, est débarqué hier du bateau à vapeur d'Anvers, et s'est rendu directement au palais de Saint-James. LL. AA. avaient quitté Dusseldorf le 11, après avoir assisté aux grandes manœuvres de l'armée prussienne.

— Le duc de Brunswick a été arrêté dans une hôtellerie de Preston, comme auteur ou complice d'un vol d'argent, commis il y a quelque temps chez M. marquis d'Accrington. S. A. S. a éprouvé le désagrément de devoir suivre le constable à une assez grande distance, jusqu'au bureau de police, où l'erreur a été reconnue. Le duc s'est retiré, accablé d'excuses et de protestations de regret de cette méprise.

— Samedi dans la matinée, un violent incendie a réduit en cendres la manufacture de coton de MM. Lockwood et Thornton, à Salford (Manchester); malgré la promptitude des secours, les bâtimens et les machines ainsi qu'une grande partie des marchandises ont été la proie des flammes. Les dommages sont évalués à 13,000 liv. (environ 156,000 fl. des P.-B.)

— Les dernières nouvelles du Cap de Bonne-Espérance vont jusqu'au 20 juillet. Elles annoncent que la situation des colons de Port-Natal était des plus critiques à la date des derniers avis (28 juin). Du 25 mai au 26 juin les *Boeren* avaient investi le camp du capitaine Smith, coupé ses communications et capturé ses provisions de bouche, ses munitions, etc. ; aussi avait-il été obligé à mettre ses hommes à la demi-ration et à combattre presque tous les jours malgré les désavantages du nombre et de la position. Mais le 26 juin la frégate le *Southampton* arriva et débarqua 5 à 600 hommes qui taillèrent en pièces les *Boeren* et délivrèrent le brave capitaine et sa vaillante troupe. Le lieutenant-colonel Cloete, qui commandait le corps de renfort, offrit ensuite sa protection à ceux des *Boeren* qui viendraient prêter le serment d'allégeance à S. M. Mais le chef des *Boeren* Pretorius, lui écrivit en réponse ces mots :

« Je dois vous apprendre que nous avons fait don de ce pays à S. M. le roi des Pays-Bas, et que nous nous sommes adressés à cette puissance pour nous protéger. Ainsi nous avons tout droit d'attendre que notre cause sera soutenue en Europe. »

Il est probable que les *Boeren* ne seront pas en état d'agir conformément à ces paroles énergiques et que, pressés d'un côté par les troupes anglaises qui allaient se porter en avant et de l'autre par les Cafres qui déjà commençaient à inquiéter leurs retranchemens, ces malheureux seront réduits à accepter les conditions du lieutenant-colonel Cloete. Ce qui rend leur position plus difficile encore, c'est qu'un assez grand nombre de colons de Port-Natal, sous les ordres d'un chef nommé Panda, menacent d'agir contre eux de concert avec les troupes anglaises.

P. S. Nous avons reçu les journaux de Londres, à la date du 21 septembre. Ces feuilles publient un grand nombre de pièces officielles sur ce qui s'est passé à Port-Natal, entre les *Boeren* et les troupes anglaises. Ces fermiers paraissent être dans une position critique. Le *Standard* est d'opinion que les *Boeren* seront obligés de capituler.

FRANCE. — PARIS, 20 septembre. Malgré les dénégations formelles des journaux espagnols au sujet de la réalité de la mission confiée à M. de Cormenin, on ne continue pas moins à affirmer que ce publiciste habile avait été chargé d'un travail législatif pour un modèle de conseil d'état en Espagne et qu'il s'en est occupé avec beaucoup d'assiduité pendant plusieurs mois.

— On parle de la prochaine arrivée à Paris de l'archiduc Frédéric d'Autriche qui est en ce moment en Angleterre auprès de la reine Victoria.

— Des nouvelles de Bourges annoncent que don Carlos a écrit depuis peu de nombreuses lettres aux agens diplomatiques de Prusse et d'Autriche, ainsi qu'à ces deux cours afin d'obtenir qu'on lui fasse rendre sa liberté, mais il parait que l'influence de lord Cowley ambassadeur d'Angleterre détruit tout l'effet des notes diplomatiques des ambassadeurs de Prusse et d'Autriche.

— M. le prince de Joinville qui est arrivé du château d'Eu, a eu hier une très longue entrevue dans la soirée avec M. l'amiral Duperré.

— Lord Leuther,, grand-maître des postes anglaises, a travaillé tous ces jours-ci avec M. le ministre des finances. La question relative aux estafettes des Indes arrivant par Marseille, ne pourra être résolue qu'au retour du roi du château d'Eu.

Il parait que plusieurs autres questions attendent également l'arrivée de S. M. à Paris pour recevoir une solution.

— On lit dans la *Sentinelle de la Marine*, journal de Toulon, du 16 :

« Nous recevons, ce soir, de l'un de nos correspondans de Paris, des renseignemens sur la mission de la *Ville de Marseille*, que nous avons tout lieu de croire exacts. D'après la lettre que nous recevons, la *Ville de Marseille* ne se bornerait pas à transporter à Rio notre ministre plénipotentiaire, M. le baron Langsdorf, mais encore ce vaisseau assisterait aux fêtes qui doivent avoir lieu à l'occasion du mariage de l'empereur du Brésil, Pierre II, avec une princesse de la famille royale de [illegible] après. Un autre vaisseau, à bord duquel on suppose que l'amiral Casy placera son pavillon, [illegible] partir de Brest pour se rendre également à Rio.

» Notre correspondant ajoute que la frégate *la Belle Poule* commandée par le prince de Joinville, partira aussi pour la même destination. Une des sœurs de l'empereur du Brésil, que l'on dit fiancée au prince de Joinville, viendrait en France conduite par l'amiral Casy, et le mariage des deux Altesses serait célébré aussitôt après leur arrivée à Paris. »

BELGIQUE. — BRUXELLES, 21 Septembre. Le Sénat a entendu hier la lecture des rapports sur les projets de loi relatifs à la convention conclue avec la ville de Bruxelles et à l'emprunt. Les commissions qui ont examiné ces projets de loi en proposent l'adoption sans amendemens.

Le Sénat a commencé la discussion du projet de loi sur l'instruction primaire. Les orateurs qui ont pris la parole se sont félicités avec raison de ce qu'une question aussi irritante que celle de l'enseignement primaire, avait été résolue de manière à concilier toutes les opinions modérées, et de ce qu'un projet aussi difficile ait été adopté à la presqu'unanimité par la Chambre des représentans.

La fin de la séance a été remplie par le vote définitif des amendemens introduits dans le projet relatif à la police de la voirie : tous ont été maintenus.

— L'armée belge vient de faire une grande perte. M. Laurillard-Fallot, major du génie, professeur à l'école militaire, auteur d'un excellent ouvrage sur les fortifications, vient de mourir à la suite d'une maladie qui depuis quelque temps déjà ne laissait plus d'espoir. (*Commerce Belge.*)

— Le contrôleur en chef du bureau de garantie établi à Mons, porte à la connaissance du public, qu'il a été trouvé en circulation une pièce fausse de dix florins au millésime de 1825, et à la marque de la monnaie de Bruxelles.

La fausseté de cette pièce est reconnaissable aux caractères suivans : confectionnée au moyen d'une empreinte fausse avec flanc de cuivre recouvert d'une dorure ordinaire, la pièce précitée est du poids de 4 grammes 916 millièmes, au lieu de 6 grammes 729 millièmes comme les pièces légales ; le haut du front de l'effigie est plus proéminent que dans les pièces véritables ; la bouche est moins prononcée et la lèvre supérieure n'a pas assez de saillie ; le nez et le menton sont trop pointus ; l'œil n'est pas fixé ; les lettres des légendes et les chiffres sont gravés au burin sur la matrice, au lieu d'être frappés à l'aide du poinçon, comme cela se pratique pour les coins légaux ; l'écusson et la couronne qui le surmonte sont plus grands ; l'azur en est très irrégulièrement tracé et parsemé seulement de 14 billettes d'or au lieu de 16 ; le lion est plus maigre et les flèches qu'il porte sont méconnaissables ; les lettres du cordon sont frappées après coup au moyen de petits poinçons ; finalement ladite pièce est plus grande et généralement mal gravée et elle donne un son plus sourd, ressemblant à celui de la pièce de 2 centimes.

CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL,

donné le Mercredi 28 Septembre

PAR

Mr CAPELLI (*basse chantante*),

dans la Salle Diligentiâ.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

1. *Duo*, d'*Anne de Boulen*, par Mlle Hoppenbrouwer et M. Capelli. — *Donizetti.*
2. *L'Ange déchu*, air de basse, par Mr Capelli. — *Adolphe Vögel.*
3. Variations sur un thème de l'opéra *Le Pré aux Clercs*, pour Clarinette, par Mr Faubel. — *Berr et Täss..*
4. Grande scène et air de l'opéra *la Favorite*, par Mr Capelli. — *Donizetti.*

DEUXIÈME PARTIE.

1. Cavatine de l'opéra *la Juive*, par Mr Capelli. — *Halevy.*
2. Grand air pour *Mezzo Soprane* de l'opéra *la Favorite*, par Mlle Hoppenbrouwer. — *Donizetti.*
3. Variations pour Clarinette, par Mr Faubel. — *Carl, Marie von Weber.*
4. Cavatine de *Lucrère Borgia*, par Mr Capelli. — *Donizetti.*

Prix d'entrée 2 fl. 25 cts.

On peut se procurer des billets chez M. De Groot, libraire *Kleine Groenmarkt* et à la salle du Concert.

On commence à 7 ½ précises.

ANNONCES.

Maison de Commission

Heerenstraat, K. No 297,

sous la raison de M. H. VAN TETROODE.

ENCRE ROMAINE INDÉLIBILE ET INCORRUPTIBLE.

Plumes d'acier,

super perfectionnées sur cartes et en boites en 10 différentes sortes.

BRODERIES FRANÇAISES,

des meilleures fabriques de Paris et Nancy.

Articles nouvellement reçus : **Savons sans angles**, roses, blancs et marbrés à 18 cents, *f* 1.75 la douzaine. — **Brosses pour la Toilette**, en bonnes qualités et à des prix fort modérés. — **Portefeuilles, Carnets, Pochettes,** en cuir de Russie, Maroquin, Veau fauve, etc. ; Porte-sigares, Porte-crayons, Porte-plumes, etc.

SACHETS CHINOIS, ETC.

„ Poudres dentifrices, Eau de Lavande anglaise ambrée, Bouquet du Roi, Huiles antiques, Bandolines, Philocomes, Pomades, etc., en *cinquante différentes sortes*, à des prix beaucoup diminués.

PALMYRENE SOAP,

à 17½ cents, le morceau, *f* 1.85 la douzaine. — **Lumières de Nuit pittoresques. Lampes dites au gaz et autres. Statuettes de Napoléon, et autres.** Flacons, etc.

NB. Par occasion **NÉCESSAIRES POUR DAMES OUVRIÈRES** en Palissandre incrusté, avec Ustensiles en argent garanti, aux prix extrêmement modérés de *f* 4.50, *f* 5.00, *f* 6.00, *f* 6.50.

Dans le même spacieux Magasin on trouve *Gratis* en **Lecture les principaux Journaux Français et Hollandais.**

RÉALISATION avec **50 %** de Rabais, de tout au plus encore 100 volumes des **Meilleurs Romans** de Balzac, Bodin, Corbière, Gozlan, Guérin, Marryat, Sue, etc., etc.

NOUVEL ET RICHE ASSORTIMENT

DE

Crayons anglais, suisses, français

etc., à des prix variés selon la qualité, depuis 10 cents de Hollande jusqu'à *f* 4.50 la douzaine.

Nouvelle Collection de Musique

MESSAGERIES-JUMELLES-BELGES-FRANÇAISES

Entreprise Briard-Toulouse et Comp.

SERVICE DIRECT DE BRUXELLES A PARIS

EN 22 HEURES.

DÉPARTS TOUS LES JOURS PAR LE CONVOI DU CHEMIN DE FER

à 10 Heures du Matin.

Correspondances avec toute la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, et avec toute la France.

Principaux Bureaux :

Bruxelles, rue de l'Hôpital No 17 ; Paris, rue du Bouloy Nos 7 et [illegible]

S'adresser pour renseignemens dans tous les Bureaux des Messageries Ve *Briard & Comp.* en Belgique.

Hôtel du Parc,

Place-Verte, à Anvers, vis-à-vis la Cathédrale.

LOUIS DELAPRÉ, fils et successeur du propriétaire de cet établissement, a l'honneur de faire connaître que son Hôtel vient d'être complètement restauré et monté sur un pied qui lui fait espérer mériter le bienveillant patronage des personnes qui visiteront Anvers.

Un établissement de Bains des plus comfortables se trouve dans l'Hôtel. On y parle les langues étrangères. 4625

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 21 Septembre.

		Int.	Cours du 20 Sept.	Ouvert.	Fermé.
Pays-Bas.	Dette active	5	—	$100\frac{13}{16}$	100 [illegible]
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	$52\frac{1}{16}$	$51\frac{11}{16}$	51 [illegible]
	Billets de chance		—	—	[illegible]
	Syndicat	$4\frac{1}{2}$	—	$93\frac{3}{8}$	93 [illegible]
	Dito	$3\frac{1}{2}$	—	$76\frac{5}{8}$	—
	Société de Commerce	$4\frac{1}{2}$	$137\frac{7}{8}$	$137\frac{3}{8}$	137 [illegible]
	Dito nouvelle	$4\frac{1}{2}$	—	—	[illegible]
	Emprunt de 1836	4	—	—	[illegible]
	Dito des Indes	5	$99\frac{1}{4}$	$98\frac{3}{8}$	98 [illegible]
Russie	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	—	[illegible]
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	—	[illegible]
	Inscript. au Grand Livre	6	—	—	[illegible]
	Certificats au dito	6	—	71	[illegible]
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—	—
	Emprunt de 1840	4	—	$89\frac{3}{8}$	—
Espagne	Perp. ém. Amsterdam	5	—	—	—
	Passive	5	—	—	—
	Dette différée à Paris		—	[illegible]	[illegible]
	Deffered		—	—	[illegible]
	Ardouin	5	—	$16\frac{3}{8}$	16 [illegible]
Autriche	Obligations Goll. & Comp.	5	—	—	[illegible]
	Dito métalliques	5	—	—	[illegible]
	Dito dito	$2\frac{1}{2}$	—	—	[illegible]
Angleterre	Cons. Ann.	3	—	—	—
France	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	Actions 1836	*f*	—	—	[illegible]
Brésil	Cons. Ann.	5	—	—	[illegible]
Portugal	Obligations à Londres	3	—	—	[illegible]

Bourse d'Anvers du 21 Septembre.

Métalliques	5	111	A.
Naples	5	—	
Ardouins	6	$16\frac{1}{4}$	A.
Dette différée, ancien		—	
Passive	5	—	
Lots de Hesse		$26\frac{5}{8}$	P.

Cours après la Bourse ($2\frac{3}{4}$ heures)

Ardouin $16\frac{1}{4}$ P.

Bourse de Paris du 20 Septembre.

		Int.	Cours d. 19	Ouvert.	Fermé.
France	Cinq pour cent		118 50	118 50	118 [illegible]
	Trois pour cent		80 00	79 90	80 [illegible]
Espagne	Emprunt Ardouin		—	$22\frac{1}{4}$	22 [illegible]
	Anc. différé		—	—	[illegible]
	Nouv. dito		—	—	[illegible]
	Passive		—	4	[illegible]
Naples	Certificats Falconet		—	107 30	107 [illegible]
Pays-Bas	Dette active	$2\frac{1}{2}$	—	—	[illegible]
Belgique	Dette active	5	—	104	103 [illegible]
	Dito	3	—	—	[illegible]
	Banque belge		777 50	780 00	[illegible]
États-Unis	Obligations de la Banque		—	—	[illegible]

Bourse de Londres du 19 Septembre.

Consolidés	3	$92\frac{7}{8}$, 93
Holl. Dette active	$2\frac{1}{2}$	$52\frac{1}{4}$, $\frac{3}{8}$
Dito dito	5	$102\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$
Dito emprunt 1837	5	—
Espagne		$16\frac{1}{4}$, $\frac{3}{8}$
Portugal (nouv.)		$35\frac{1}{2}$
Russes		—

Du 20 septembre. — 3 % Consol 93, $93\frac{1}{8}$ P. ; 5 % Holl. $102\frac{3}{4}$, [illegible]

Bourse de Vienne du 15 Septembre.

Métalliques	5	109
Dito	4	$100\frac{3}{8}$
Dito	3	77
Lots de 1834		—
Actions de la Banque		1631

LA HAYE,

Imprimerie de **Léopold Lœbenberg**, *Assendelftstraat.*

Dépôt-général : chez MM. SCHOONEVELD et FILS, *Beurssteeg*, à Amsterdam ; et chez S. VAN REYN SNOECK, *Hoofdsteeg* à Rotterdam.